

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2024

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	10
Pouvoirs :	5
Excusés :	5
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 6 septembre 2024, à 18h30, en vertu de la convocation du jeudi 22 août 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, M. FAURIE Allain, Mme LEMENT Adeline, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), Mme DELESQUE Patricia (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain), M. MARAIS Alain (donne pouvoir à Mme PENOUTY Isabelle), Mme ROBERT Béatrice (donne pouvoir à M. RABY Philippe)

Etait absente : Mme LAFORGE Julie

A été nommé secrétaire : M. RABY Philippe

2024-06-012 APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE
« LE GRAND MARAIS »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dispositions contenues dans le projet du règlement intérieur de la salle « Le Grand Marais » et le soumet à l'approbation de l'assemblée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'adopter ce règlement intérieur dans les conditions exposées par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 23/09/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY



Affiché le 26/09/2024
Transmis au contrôle de légalité